

**GBM 26007**

**Prestations de services postaux pour l’ensemble des sites de l’IGN**

**CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE (CMT)**

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES**

**Le candidat répondra aux points suivants, sur le présent document ou dans un document clairement identifié.**

**Il est rappelé que les spécifications décrites au CCP sont intangibles.**

Le candidat fera une description détaillée de la solution proposée qui comportera obligatoirement les éléments suivants :

1. **Prestations de collecte, remise, affranchissement, acheminement et distribution de courrier et/ou de colis**

* L’outil de gestion informatique mis à la disposition de l’IGN, s’il en dispose d’un ;
* La formation proposée à l’utilisation de l’outil de gestion ;
* En cas de défaillance de l’outil de gestion, il vous sera demandé une procédure d’exécution manuelle ;
* Les dimensions et poids maximum des envois pouvant être traités ;
* La procédure d’information de l’IGN en cas de problème dans l’exécution de la prestation et les moyens d’y remédier ;
* La méthode de suivi appliquée de la prise en charge des plis jusqu'à leur livraison ;
* Les modalités de démarrage des prestations après la notification sachant que la prestation devra au plus tard commencer dans les 15 jours qui suivent la notification du marché ;
* Le candidat détaillera les conditions et les modalités de suivi pour chacun des centres de commandes, présent à l’annexe 1 au CCP ;
* Le candidat indiquera le nombre d’agences en France ;
* Le candidat indiquera, en cas de non remise des plis, les modalités de nouvelle présentation et /ou de mise à disposition du destinataire ;
* Le candidat fera une description du traitement des litiges (procédure mise en place par le candidat) ;
* Perte et avarie : le candidat décrira les conditions d’indemnisation dans le cadre de l’assurance dite « standard », il précisera le montant de l’indemnité versée à l’IGN en cas de dommage justifié résultant de la perte ou de l’avarie d’un pli. Il proposera également à l’IGN, pour un besoin occasionnel, une assurance ad valorem et décrira les modalités d’application de celle-ci ;
* Les moyens matériels affectés à la prestation ;
* Les moyens mis en œuvre pour les démarches de développement durable et notamment les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d’adaptation au changement climatique conformément à l’article 3.4 du règlement de la consultation « présentation de l’offre » ;
* Remise commerciale accordée à l’IGN et conditions d’application
* Le candidat indiquera le nom et les coordonnées de l’interlocuteur qu’il aura désigné pour Saint- Mandé.

1. **Achat d’enveloppes préaffranchies avec suivi**

* Type d’enveloppes préaffranchies proposé à la vente en dehors des enveloppes déjà référencées dans le devis-type annexé à l’acte d’engagement : préciser format, poids maximum, prix, matière (ex : papier écologique…)
* Modalités de commande : préciser conditions pour la prise de commande, délais de livraison, minimum commande appliqué (indiquer le montant des frais de livraison au-delà du seuil de commande)
* Remise commerciale accordée à l’IGN et conditions d’application
* Frais de port
* Disponibilité des enveloppes référencées dans le devis-type (gestion des stocks)
* Lettre suivie : préciser traitement et suivi des envois à l’aide de l’outil de gestion informatisé mis à disposition